

Mme Keita F
MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

CELLULE DE PLANIFICATION
ET DE STATISTIQUE SECTEUR
SANTE DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET LA PROMOTION DE LA FAMILLE

Bamako le, 11.9 AOU 2015

- - -0301
N° _____/MSHP/CPS-SS-DS-PF

Le Directeur de la Cellule de
Planification et de Statistique
du Secteur Santé

A Madame/Messieurs les Directeurs de :

- DFM/Santé
- CHU-PG
- CHU-GT
- CHU-Kati
- LNS
- IOTA
- INFSS
- INRSP
- CNOS
- ANSSA
- CRLD
- CNAM
- ANTIM
- CADD/MSHP
- Hôpital du Mali

OBJET : Formation des agents sur le remplissage des Fiches de suivi
des Projets/Programmes dans le cadre de BSI

En référence à l'objet ci-dessus cité, j'ai l'honneur de vous demander de désigner un
(1) agent de votre structure à participer à l'atelier de formation prévu du **24 au 28**
août 2015 à l'INRSP.

Compte tenu de l'importance de la question, la participation des chargés de BSI est
souhaitée.

Je vous prie d'accepter, l'expression de ma franche collaboration. /.

P.J : TDR

AMPLIATIONS :

- UPSE 1 p/suivi
- Archives..... 1/3



Dr Sidi SIDIBE

Sidi Sidibe

Mme ZERBO

MINISTERERE DE LA SANTE
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

CELLULE DE PLANIFICATION
ET DE STATISTIQUE SECTEUR
SANTE DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET PROMOTION DE LA FAMILLE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER DE FORMATION DES
AGENTS DES STRUCTURES CENTRALES DU MSHP SUR LE
REPLISSAGE DES FICHES DE SUIVI DES PROJETS/
PROGRAMMES DANS LE CADRE DU BSI**

1. CONTEXTE/JUSTIFICATION :

Le gouvernement du Mali, en rapport avec ses partenaires techniques et financiers (PTF), a mis en place un système de suivi/évaluation des projets/programme et des projets sectoriels basé sur l'organisation des revues. C'est ainsi qu'il est organisé au niveau des départements ministériels plusieurs types de revues, dont les revues des projets/programmes, les revues des budgets-programmes et les revues sectorielles. Toutes ces revues ont pour objet le suivi et l'exécution des politiques de développement. Leurs conclusions particulièrement celles relatives aux revues sectorielles, servent de documents de base pour la revue du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), qui se tient une fois par an et demeure aujourd'hui le cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement du Mali.

Ces revues permettent également d'améliorer la mobilisation des ressources et la performance des projets et programmes de développement.

Dans ce cadre, l'organisation périodique de Revues des Projets/Programmes de développement au Mali s'avère nécessaire.

Pour que ces différentes relatives au BSI se tiennent et servent à quelque chose il est nécessaire les agents chargés du remplissage de ces supports au niveau des structures centrales en maîtrisent parfaitement le remplissage.

C'est l'objet du présent TDR lequel était du reste l'une des recommandations majeure qui a été faite par la 14eme revue

2. OBJECTIFS :

2.1. Objectif Général :

L'objectif principal est de former les agents sur le remplissage correct des fiches de suivi.

2.2. Objectifs spécifiques.

Ils visent à former spécifiquement les agents sur le remplissage des :

- ✓ Fiche de suivi du BSI ;
- ✓ Fiche descriptive de projet;
- ✓ Fiche de suivi et de prévision des projets ;
- ✓ Fiche de revue des projets ;
- ✓ Canevas de présentation des projets.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les agents maîtrisent le remplissage des :

- ✓ Fiche de suivi du BSI ;
- ✓ Fiche descriptive de projet;
- ✓ Fiche de suivi et de prévision des projets ;
- ✓ Fiche de revue des projets ;
- ✓ Canevas de présentation des projets.

4. METHODOLOGIE

Elle consiste à :

- Préparer en amont l'atelier de formation avec la DNPDP ;
- Organiser des rencontres entre les structures chargées de la gestion des projets/ programmes avec un appui de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP);
- Organiser un atelier de formation qui sera animé par la DNPDP ;
- Organiser à la CPS/SS DS PF un atelier de rédaction du rapport de formation.

5. FINANCEMENT :

Ces activités de renforcement de capacité seront financées par le BSI à travers de la dotation allouée en 2015 pour le renforcement de capacité